

Indigo Books & Music Inc.

Rapport sur la lutte contre le
travail forcé et le travail des
enfants dans les chaînes
d'approvisionnement

!ndigo

LA PRÉSENTE DÉCLARATION PORTE SUR LA PÉRIODE DU 1^{er} AVRIL 2024 AU
31 MARS 2025, CE QUI CORRESPOND À L'EXERCICE FINANCIER 2025 (« EF25 »),
CONFORMÉMENT À LA LOI SUR LA LUTTE CONTRE LE TRAVAIL FORCÉ ET LE TRAVAIL DES
ENFANTS DANS LES CHAÎNES D'APPROVISIONNEMENT (L.C. 2023, CH. 9) DU CANADA
(CI-APRÈS DÉNOMMÉE LA « LOI »).

Introduction

À Indigo, nous ne tolérons aucune forme d'esclavage moderne, y compris le travail forcé et le travail des enfants, dans nos activités et dans nos chaînes d'approvisionnement. Nous sommes déterminés à participer à la lutte en cours contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement mondiales et nous utiliserons nos ressources et notre réseau pour comprendre et gérer tout risque qui pourrait survenir dans notre entreprise. En tant que détaillants, nous sentons que nous avons la responsabilité de réaliser notre potentiel de contribuer à l'élimination de l'esclavage moderne.

Dans le cadre de ce rapport, nous donnerons un aperçu de la structure et des activités d'Indigo, ainsi que des politiques et des processus en place pour prévenir et réduire le risque de travail forcé et de travail des enfants. Nous nous engageons à faire part de nos progrès dans la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans notre rapport annuel sur l'esclavage moderne et dans notre rapport social.

Mesures prises pour prévenir et réduire le risque de travail forcé ou de travail des enfants

- Nous sommes membres de la plateforme Supplier Ethical Data Exchange (« Sedex »), une plateforme de gestion durable de la chaîne d'approvisionnement, chef de file dans le secteur et spécialisée dans la structuration des fournisseurs et l'atténuation des risques.
- Nous exigeons que tous les membres de l'équipe du siège social responsables de l'achat de marchandise, de la qualité des produits, du développement durable, du sourcing et de la conception suivent une formation sur l'esclavage moderne dans le cadre de leur certification annuelle.
- Notre programme de responsabilité sociale de l'entreprise, qui comprend le programme d'approvisionnement éthique, est dirigé par le directeur principal du sourcing et du développement durable. Cependant, notre équipe de la haute direction assume l'entière responsabilité de la performance et des progrès du programme.
- Tous les nouveaux fournisseurs de produits de marque privée doivent soumettre une vérification de la conformité sociale valide qui sera examinée par notre équipe de responsabilité sociale de l'entreprise avant leur intégration. Si un fournisseur de produits de marque privée n'est pas en mesure de fournir une vérification conforme, il ne sera pas autorisé à travailler avec Indigo. Toutes les vérifications de conformité sociale doivent être réalisées par un organisme d'audit tiers accrédité.
- Lorsque nous accueillons de nouveaux éditeurs et fournisseurs de marchandise générale, nous leur communiquons les exigences d'Indigo en ce qui concerne la chaîne d'approvisionnement, y compris leurs responsabilités et les attentes que nous avons envers eux en matière de droits de la personne. Nous décrivons également nos exigences en matière d'audit de conformité sociale et notre processus de mesures correctives. Tous les nouveaux fournisseurs doivent accepter de se conformer à notre Code de conduite des fournisseurs.

- Notre base de données de conformité sociale contient tous les renseignements d'audit de nos fournisseurs de produits de marque privée, y compris les résultats, l'adresse de l'usine, la date de l'audit et les mesures correctives qui peuvent être nécessaires. Cette base de données est examinée au moins une fois par année pour que nous puissions nous assurer qu'il y a bien une vérification de conformité sociale valide comme l'exige le Code de conduite des fournisseurs. Nous sommes actuellement en train d'intégrer tous les fournisseurs de marques privées à la plateforme Sedex.
- Notre service d'écoute Porte ouverte décrit les mesures qu'une personne peut prendre pour signaler anonymement une préoccupation ou un grief liés à l'esclavage moderne.

Notre structure, nos activités et notre chaîne d'approvisionnement

Structure : Indigo est la plus grande librairie et boutique d'articles « mode de vie » au Canada. Elle offre un assortiment de livres, d'articles cadeaux et d'articles de décoration et de papeterie soigneusement sélectionnés pour aider sa clientèle à atteindre un mode de vie intentionnel. Indigo exploite des magasins dans dix provinces et un territoire au Canada. Elle compte aussi un magasin à Shorts Hills, au New Jersey, qu'elle exploite par l'intermédiaire d'une filiale en propriété exclusive. Nos magasins sont complétés par nos canaux numériques, notamment indigo.ca et nos applications mobiles. En date de mars 2025, nous exploitons 87 magasins à grande surface sous les bannières Chapters et Indigo, ainsi que 74 magasins de petit format, sous les bannières Coles et Indigospirit. Le siège social d'Indigo est situé à Toronto, en Ontario, et l'entreprise emploie environ 4 075 personnes à l'échelle du pays.

Activités et chaîne d'approvisionnement : Indigo participe à l'importation, à la vente et à la distribution de marchandise au Canada par l'intermédiaire du commerce de détail. Notre entreprise est composée de deux catégories clés : les livres et la marchandise générale. La mission d'Indigo consiste à encourager le monde à lire et à enrichir la vie des gens qui aiment lire. Les livres sont au cœur de notre entreprise; nous donnons à notre clientèle un accès à plus de 12 millions de livres sur nos plateformes numériques et à des dizaines de milliers de titres en magasin, avec des offres localisées qui reflètent les collectivités dans lesquelles nous exerçons nos activités. Indigo s'approvisionne auprès de plus de 100 éditeurs différents.

Nos gestionnaires de catégories partagent leur expertise et leurs responsabilités dans toutes les catégories de livres, examinant plus de 40 000 nouvelles publications chaque année. Bien que les livres ancrent l'approche de vente au détail d'Indigo, ils sont complétés par une offre de marchandise générale. Parmi les principales catégories de produits, on retrouve les articles Mode de vie, la papeterie et les articles pour enfants. Notre offre de marchandise générale consiste en un mélange de produits de marque nationale et de marque privée. La majorité de nos produits exclusifs tirent leur origine de partout dans le monde. Les produits exclusifs sont vendus sous un certain nombre de marques privées, notamment Indigo, OUI, LOVE & LORE^{MD}, NÓTA, !IndigoKids^{MD} et Indigobaby^{MD}.

Gouvernance : La responsabilité de la stratégie de responsabilité sociale de l'entreprise d'Indigo est assumée par la haute direction et le programme est maintenu continuellement par le directeur principal du sourcing et du développement durable.

Nos processus et politiques de diligence raisonnable

Indigo est déterminée à adopter une conduite légale, éthique, socialement responsable et écologiquement durable dans le cadre de ses activités. En retour, Indigo demande que ses fournisseurs, ses mandataires, ses fournisseurs de service habituels et contractuels s'engagent à respecter ces principes d'intégrité en se conformant aux normes établies dans son Code de conduite des fournisseurs et à communiquer ces normes aux membres de leur personnel et à leurs fournisseurs. En acceptant les modalités générales d'Indigo, les fournisseurs acceptent aussi notre Code de conduite des fournisseurs et s'engagent à respecter ses exigences.

Nous tenons à ce que nos fournisseurs appliquent les normes éthiques les plus élevées dans leurs milieux de travail ainsi que dans le cadre de leurs activités, de leur conduite et de leurs politiques d'entreprise. En plus de devoir respecter ce Code de conduite des fournisseurs, les fournisseurs doivent se conformer en tout temps aux lois et règlements des pays dans lesquels ils exercent leurs activités et s'assurer de disposer des renseignements les plus récents à leur sujet. En cas de disparité entre les obligations légales locales et le contenu de ce Code de conduite des fournisseurs, les fournisseurs sont tenus de respecter les normes les plus élevées d'entre les deux. Ce Code s'appuie sur la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies, sur les conventions et recommandations de l'Organisation internationale du travail et sur d'autres normes internationales. Nous concrétisons notre engagement envers l'approvisionnement responsable de plusieurs façons :

Processus de diligence raisonnable

À Indigo, nous reconnaissons qu'un processus de diligence raisonnable efficace n'est pas statique, mais continu, réactif et changeant. Nous examinons et faisons évoluer régulièrement nos processus de diligence raisonnable afin de les faire correspondre aux connaissances et aux meilleures pratiques les plus récentes de l'industrie et nous demeurons déterminés à maintenir cette approche tout au long de l'EF26 et au-delà.

Approvisionnement éthique :

Intégration : Tous les éditeurs et les fournisseurs de marchandise générale doivent lire et accepter de se conformer à notre Code de conduite des fournisseurs avant de commencer à faire affaire avec Indigo.

Exigences entourant la vérification de la conformité sociale : Tous les nouveaux fournisseurs de produits de marque privée doivent soumettre une vérification de la conformité sociale valide qui sera examinée par notre équipe de responsabilité sociale de l'entreprise avant leur intégration, puis chaque année par la suite. Si un fournisseur de produits de marque privée n'est pas en mesure de fournir une vérification conforme, il ne sera pas autorisé à travailler avec Indigo.

Plans de mesures correctives : Si le résultat d'une vérification de conformité sociale ne respecte pas les normes d'Indigo, nous demanderons un plan de mesures correctives au fournisseur. Nous valorisons les partenariats et l'amélioration continue. Toutefois, comme il n'est pas toujours possible d'améliorer la situation, nous nous réservons le droit de mettre fin à une relation à tout moment pour cause de non-respect de notre Code de conduite des fournisseurs.

Nos processus et politiques de diligence raisonnable

Sedex : La plateforme Sedex nous permet d'accéder aux données de vérification de conformité sociale de nos fournisseurs de marque privée, de suivre les mesures correctives et d'identifier les principaux facteurs de risque liés à l'esclavage moderne. Nous demandons maintenant à tous les fournisseurs de nos marques privées de s'inscrire auprès de Sedex et d'établir une connexion avec Indigo par l'entremise de la plateforme. Dans le cadre du processus d'inscription, les fournisseurs de marques privées doivent remplir un questionnaire d'autoévaluation qui fournit à Indigo des renseignements essentiels sur leurs conditions de travail. La plateforme Sedex permet de schématiser plus efficacement la chaîne d'approvisionnement et facilite le suivi continu de la performance des fournisseurs. De plus, elle offre des ressources et des outils de formation conçus pour aider les fournisseurs de marques privées à renforcer leurs capacités internes et à améliorer leur performance.

Améliorations supplémentaires apportées aux processus de diligence raisonnable d'Indigo
En nous appuyant sur notre programme existant, nous avons apporté, au cours de l'exercice financier 2025, plusieurs améliorations à nos processus d'approvisionnement éthique et de diligence raisonnable, notamment :

- Examens interfonctionnels semestriels : Nous avons mis en œuvre un examen interfonctionnel interne des politiques et des facteurs de risque qui doit être effectué deux fois par année.
- Formation étendue sur l'esclavage moderne : Nous avons étendu notre formation obligatoire sur l'esclavage moderne à tous les membres de l'équipe du siège social, qui devront la suivre d'ici le début de l'exercice financier 2026. Nous continuerons de renforcer notre expertise interne grâce à des formations et des collaborations avec d'autres dirigeants et organisations de l'industrie.
- Uniformisation des vérifications : Nous avons entamé le processus de simplification de la liste de types de vérifications que nous acceptons afin de promouvoir une plus grande uniformité entre les fournisseurs et les mesures de performance.

Nos politiques

Code de conduite des membres de l'équipe: Indigo s'attend à ce que les membres de son équipe fassent preuve d'honnêteté, d'intégrité et de respect envers les fournisseurs et toute autre partie souhaitant faire affaire avec l'entreprise. Les personnes agissant pour le compte d'Indigo doivent suivre le Code de conduite des membres de l'équipe. Chaque année, les membres de l'équipe doivent attester qu'ils comprennent le code de conduite et qu'ils vont s'y conformer.

Politique d'éthique Porte ouverte

Le service d'écoute Porte ouverte d'Indigo est offert aux parties externes qui souhaitent signaler confidentiellement toute infraction ou préoccupation en lien avec le code de conduite de la part d'un membre du personnel d'Indigo ou d'un fournisseur partenaire de l'entreprise. Nous demandons à toute personne croyant avoir été témoin d'une infraction au Code de conduite des fournisseurs ou à celui des membres de l'équipe de le signaler en fournissant les renseignements pertinents à www.IndigoOpenDoor.ca.

Code de conduite des fournisseurs

Salaires et avantages sociaux : Indigo est déterminée à faire en sorte que les travailleurs de sa chaîne d'approvisionnement reçoivent une rémunération équitable. Selon le Code, les fournisseurs doivent rémunérer les travailleurs avec des salaires, y compris pour les heures supplémentaires, qui atteignent ou surpassent le minimum légal dans les pays où ils exercent leurs activités, ou selon ce qui est stipulé dans la convention collective, selon l'éventualité la plus élevée. Le salaire doit être suffisant pour couvrir les besoins de base des travailleurs et de leur famille. Les retenues illégales des salaires, y compris celles effectuées comme mesures disciplinaires, sont interdites. Les salaires doivent être versés aux travailleurs d'une manière pratique et rapide, et les renseignements doivent figurer sur une fiche de paie ou un document similaire. Les fournisseurs doivent aussi fournir tous les avantages sociaux légalement mandatés. Les conventions 26, 95 et 131 de l'Organisation internationale du Travail (OIT) s'appliquent.

Heures de travail : Indigo promeut les normes de travail internationalement acceptées dans sa chaîne d'approvisionnement. En ce qui concerne les heures de travail, le Code stipule que les fournisseurs doivent se conformer aux lois du travail applicables dans les pays où ils exercent leurs activités ou aux normes de l'industrie, ainsi qu'aux conventions de l'OIT pertinentes, selon les plus strictes. Dans les deux cas, la semaine de travail d'un travailleur ne peut pas dépasser **48 heures ou 60 heures avec les heures supplémentaires, sur une base régulière.**

Les travailleurs doivent avoir le droit de prendre au moins 1 jour (24 heures) de repos après 6 jours de travail consécutifs. Les heures supplémentaires doivent se faire sur une base volontaire, et le fournisseur doit rémunérer le travailleur pour ces heures supplémentaires aux taux de salaire majoré légal. Les conventions 1 et 14 de l'Organisation internationale du Travail (OIT) s'appliquent.

Travail des enfants : Indigo interdit le recours au travail des enfants. Le Code indique que les fournisseurs, et tout sous-traitant que ces derniers utilisent, ne doivent pas employer de personnes âgées de moins de 15 ans dans aucune de leurs installations. Dans les endroits où l'âge minimum de travail ou l'âge de scolarité obligatoire est de plus de 15 ans, en vertu de la loi (où le travail est effectué), cet âge doit être respecté. Les programmes d'apprentissage en milieu de travail doivent respecter les lois locales applicables et le Code. Les conventions 79 et 182 de l'OIT sur le travail des enfants s'appliquent.

Travail forcé : Indigo ne tolère pas le recours au travail forcé. Le Code spécifie que les fournisseurs ne doivent pas s'adonner au travail forcé ou obligatoire ni l'encourager, y compris l'emploi d'esclaves, de prisonniers ou prisonnières, de personnes victimes de trafic, de serviteurs sous contrat ou de personnes effectuant du travail servile, dans leurs installations ou dans les installations de leurs sous-traitants. Les travailleurs et travailleuses (collectivement « les travailleurs ») ne doivent pas être forcés de travailler (heures régulières ou supplémentaires) par la violence ou l'intimidation, doivent avoir cherché du travail de leur plein gré et avoir la liberté de quitter leur travail ou de mettre fin à leur emploi avec un préavis raisonnable. Ni le fournisseur ni aucune autre entité offrant de la main-d'œuvre au fournisseur ne doivent retenir, en totalité ou en partie, le salaire, les avantages sociaux, les propriétés ou les documents des membres du personnel dans le but de les forcer à continuer de travailler pour l'entreprise. Les travailleurs doivent avoir des contrats clairs dans une langue qu'ils comprennent. Les conventions 29 et 105 de l'OIT s'appliquent.

Code de conduite des fournisseurs

Liberté d'association ou syndicale : Indigo soutient le droit à l'action collective. Le Code indique clairement que les fournisseurs doivent respecter les droits des travailleurs de former, à leur discrétion, une association ou une organisation dédiée à la protection et à la promotion des intérêts des travailleurs ou de se joindre à une telle association ou organisation. Les fournisseurs ne doivent pas interférer avec les travailleurs dans la poursuite de leur liberté d'association et dans la négociation d'une convention collective, là où la loi le permet. Lorsque la loi le limite, les travailleurs doivent avoir le droit de poursuivre des moyens parallèles de s'associer librement à des fins de négociation. Les fournisseurs doivent offrir un moyen de communication ouvert et anonyme pour que leurs travailleurs puissent signaler leurs griefs. Les conventions 87, 98, 135 et 154 de l'OIT s'appliquent.

Conduite éthique : Indigo entérine des pratiques éthiques dans son organisation et chez ses fournisseurs. Le Code stipule que les fournisseurs ne doivent pas suivre ni tolérer de pratiques immorales et contraires à l'éthique, comme la fraude, la corruption ou toute autre situation pouvant créer des conflits d'intérêts, lorsqu'ils font affaire avec Indigo ou avec tout travailleur, travailleuse, agent, agente, fonctionnaire ou personne du secteur privé. Les fournisseurs doivent aussi fournir un mécanisme ou des moyens par lesquels les travailleurs peuvent signaler anonymement des fautes, protéger la confidentialité des lanceurs d'alerte et interdire toute forme de représailles.

Sous-traitance : Indigo tient ses fournisseurs responsables de leurs propres chaînes d'approvisionnement. Ils doivent s'assurer que tous leurs sous-traitants autorisés se conforment aux exigences du Code.

Systèmes de gestion : Indigo exige que ses fournisseurs se conforment à son Code en tout temps, et pas seulement lors d'évaluations ponctuelles. Pour lutter contre le travail forcé et le travail des enfants, Indigo exige que ses fournisseurs élaborent et maintiennent des systèmes de gestion pour mettre en œuvre, surveiller et assurer le respect de son Code. Cela doit comprendre des processus, des politiques et des documents clairs, la nomination de membres du personnel responsables de la mise en œuvre du code, de la surveillance continue de son application ainsi que de la rétroaction et de la participation des travailleurs. Advenant une infraction aux exigences du Code, les fournisseurs doivent documenter l'infraction et prendre rapidement des mesures pour corriger la situation. Les fournisseurs doivent conserver la documentation et les dossiers en tout temps.

Risques de travail forcé et de travail des enfants

En tant que marque de commerce de détail canadienne avec une base de fournisseurs mondiaux, nous comprenons que nos décisions d'affaires ont le potentiel d'avoir une incidence sur les travailleurs et travailleuses au pays et à l'étranger. Nous suivons les procédures suivantes pour évaluer et atténuer les risques conformément à la Loi.

Sélection des fournisseurs : Le contrôle de la conformité sociale des partenaires d'affaires fait partie intégrante du programme de responsabilité sociale de l'entreprise. Nous surveillons chaque partenaire d'affaires actif sur une base annuelle afin de vérifier qu'ils se conforment aux lois et aux règlements applicables ainsi qu'aux normes minimales incluses dans notre Code de conduite des fournisseurs. Les procédures d'approvisionnement d'Indigo sont conçues pour s'assurer du respect des normes minimales de notre Code de conduite des fournisseurs et de notre Manuel des fournisseurs avant l'attribution d'un bon de commande. L'équipe de sourcing cherche activement la présence d'indicateurs de conformité sociale chez ses partenaires d'affaires potentiels durant le processus de qualification. Chaque partenaire d'affaires est évalué individuellement avant d'être intégré, il doit ensuite continuer de se conformer aux normes requises pour rester un partenaire d'affaires actif.

Évaluation des risques Sedex : Au cours de l'exercice financier 2025, nous sommes devenus membres de la plateforme Sedex, ce qui renforce notre capacité à évaluer et à gérer les risques de notre chaîne d'approvisionnement. Une des caractéristiques clés de la plateforme est son outil d'évaluation des risques qui identifie les facteurs de risque potentiel en fonction de la région géographique, du type de marchandise et de l'information d'audit de l'usine, et qui incorpore des mesures liées aux normes du travail, à la santé et la sécurité, à l'éthique des affaires et à la performance environnementale. Une fois intégré, chaque fournisseur se voit attribuer une note globale de risque basée sur deux éléments clés :

- **Score de risque inhérent :** ce score mesure le niveau général de risque associé à faire affaire avec un pays et un secteur en particulier.
- **Score caractéristique du site :** ce score mesure le risque en fonction des réponses au questionnaire d'autoévaluation. Pour le questionnaire d'autoévaluation environnementale, les caractéristiques du site tiennent compte du type de travail, de l'entreprise et de l'emplacement (p. ex., la proximité à des zones sensibles). Pour les questionnaires d'autoévaluation de base, les risques sont évalués en fonction de la nature du travail, comme l'exposition à de la machinerie lourde ou à des matières dangereuses.

La méthodologie d'évaluation des risques Sedex a été mise au point par la société de conseil tierce Ergon et s'appuie sur des sources reconnues par l'industrie, comme la Confédération syndicale internationale, le Global Child Forum, l'UNICEF, le Programme des Nations Unies pour le développement, le Forum économique mondial, l'Organisation internationale du Travail et Transparency International.

Plus nous intégrerons de fournisseurs à cette plateforme, mieux nous comprendrons quels sont les risques les plus probables dans le cadre de nos activités. Cela nous permettra d'identifier, de hiérarchiser et de traiter les risques les plus importants pour les activités d'Indigo. Nous continuerons d'atténuer ces risques en collaborant avec nos fournisseurs pour nous assurer que les produits sont achetés, fabriqués et transportés conformément aux normes énoncées dans notre Code de conduite des fournisseurs. Ce code s'appuie sur la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies, sur les conventions et recommandations de l'Organisation internationale du Travail, et sur d'autres normes reconnues internationalement.

Nos formations et nos mesures de correction et d'efficacité

Formation : Durant l'exercice financier 2025, Indigo a mis en place une formation obligatoire sur l'esclavage moderne pour son personnel responsable de l'achat de marchandise, de la qualité des produits, du développement durable, du sourçage et de la conception. La formation est requise pour tous les nouveaux membres de l'équipe des Services concernés, suivie d'une certification annuelle. La formation donne un aperçu des différentes formes et des indicateurs d'esclavage moderne ainsi que de l'information sur la Loi.

Au début mars 2025, nous avons étendu cette formation à tous les membres de l'équipe du siège social, qui devront la suivre d'ici le début de l'exercice financier 2026. Nous continuerons de renforcer notre expertise interne grâce à des formations et des collaborations avec d'autres dirigeants et organisations de l'industrie.

Mesures de correction : À ce jour, il n'y a eu aucun cas identifié ou signalé de travail forcé ou de travail des enfants ni de perte de revenu pour les familles vulnérables résultant de mesures prises pour éliminer le recours au travail forcé et au travail des enfants dans nos activités et dans nos chaînes d'approvisionnement. Notre service d'écoute Porte ouverte sert de mécanisme pour signaler les cas présumés d'esclavage moderne.

Mesures d'efficacité : Pour prévenir les risques d'esclavage moderne dans nos activités et dans nos chaînes d'approvisionnement, nous évaluons l'efficacité de notre programme d'approvisionnement éthique sur une base annuelle, au minimum. Cela comprend :

- Nous examinons notre base de données sur la conformité sociale et la plateforme Sedex afin de nous assurer qu'une vérification valide de la conformité sociale figure dans nos dossiers pour chacun des fournisseurs actifs de nos marques privées et que nos fournisseurs respectent les normes de notre Code de conduite de fournisseurs.
- Nous assurons le suivi et la surveillance des mesures correctives si un plan de mesures correctives est exigé d'un fournisseur.
- Nous collaborons continuellement avec des experts et expertes et avec des associations de l'industrie pour nous assurer que nous mettons en œuvre les recommandations et les meilleures pratiques les plus récentes.
- Nous surveillons la plateforme et le service de signalement du service d'écoute Indigo à l'affût d'éventuels griefs et préoccupations.
- Nous examinons nos politiques, nos processus et nos facteurs de risque sur le plan de l'esclavage moderne.

Approbation et attestation

Conformément aux exigences de la Loi, et en particulier de l'article 11, « J'atteste avoir examiné les renseignements contenus dans le rapport pour l'entité ou les entités énumérées ci-dessus. À ma connaissance, et après avoir exercé une diligence raisonnable, j'atteste que les renseignements contenus dans le rapport sont véridiques, exacts et complets à tous les égards importants pour l'application de la Loi, pour l'année du rapport mentionnée ci-dessus. »

Nom complet : Heather Reisman

Titre : Chef de la direction

Date : May 28, 2025

Signature :

A handwritten signature in black ink that reads "Heather Reisman". The signature is written in a cursive style with a distinct dot over the 'i' in "Reisman".

« J'ai le pouvoir d'engager Indigo Books & Music Inc. »